

# LA CULTURE EN JEU

# LA RENTRÉE



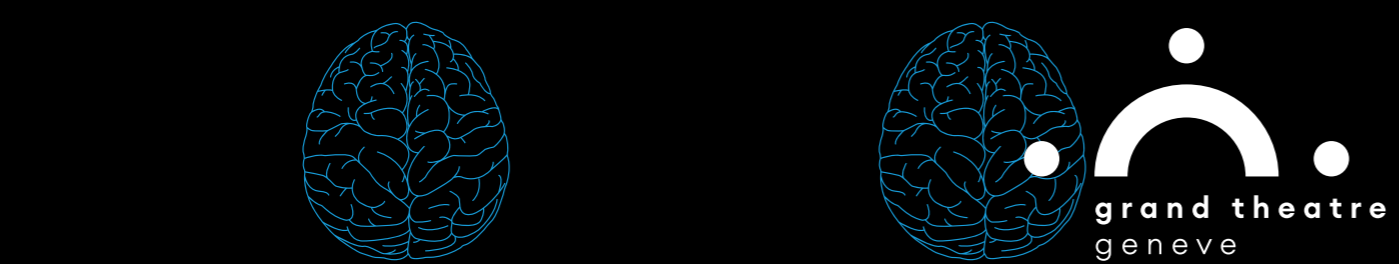
# LES



# LE DANGERS

■ LA LITTÉRATURE FAIT DE LA RÉSISTANCE ■ NUMERIK GAMES : CLAP 5<sup>E</sup>  
 ■ SAUVETAGE DE LA HAUTE ÉCOLE DE MUSIQUE DE GENÈVE À NEUCHÂTEL





# Réalité augmentée saison 20 – 21

Gioacchino Rossini  
**La Cenerentola**  
Antonino Fogliani / Laurent Pelly

Georg Friedrich Haendel  
**Le Messie**  
Marc Minkowski / Robert Wilson

Leoš Janáček  
**L'Affaire Makropoulos**  
Tomáš Netopil / Kornél Mundruczó

Leonard Bernstein  
**Candide**  
Titus Engel / Barrie Kosky

Claude Debussy  
**Pelléas et Mélisande**  
Jonathan Nott / Damien Jalet & Sidí Larbi Cherkaoui

Wolfgang Amadeus Mozart  
**La Clémence de Titus**  
Maxim Emelyanychev / Milo Rau

Richard Wagner  
**Parsifal**  
Jonathan Nott / Michael Thalheimer

Henry Purcell  
**Didon et Énée**  
Emmanuelle Haïm / Franck Chartier (Peeping Tom)

Giuseppe Verdi  
**La Traviata**  
Paolo Carignani / Karin Henkel

## Récital & Concert

René Pape  
Matthias Goerne  
Pretty Yende

Ludovic Tézier  
**Concert de Nouvel An**  
Gaëlle Arquez  
Kammerorchester Basel

Paulus  
Felix Mendelssohn Bartholdy

GTG.CH

# LES MOTS DE L'ANNÉE MAUX

Par Alexandre Lanz, rédacteur en chef

© CHARLOTTE KRIEGER



Tout a commencé avec... coronavirus. Suivi de près par le/la COVID-19, pandémie, gel hydroalcoolique, masque, chloroquine, confinement, déconfinement, gestes barrières, quarantaines et j'en passe. Ces mots entrés dans nos existences jusqu'à nous rendre malades. Ces mots matraqués quotidiennement par les médias, traditionnels et sociaux. Jusqu'à la suffocation collective. S'il on devait établir le palmarès des mots les plus utilisés en 2020, ceux-là battraient à coup sûr le reste du vocabulaire. Ils sont entrés dans nos esprits comme une gangrène. Des mots amplifiés par l'état d'esprit clivant, dénués de toute nuance. Ces mots qui – personne ne dira le contraire – sont rapidement devenus une aubaine pour les médias en mal d'audience et de sensationnalisme. Car la peur fait vendre.

Au moment de l'entame de cette décennie chaotique, l'importance des mots et de leurs portées n'a jamais été autant hurlante que cruciale. Choisir les mots justes. Pour mieux combattre un autre terme hissé en berne dans la foulée de l'élection présidentielle de Donald Trump aux États-Unis en 2016, la bien-nommée « fake news ».

La vraie réussite de ce funeste mandat aura peut-être eu lieu à l'insu de l'ex-homme d'affaire : l'éveil des consciences de celles et ceux qui refusent de se faire berner et le font entendre haut et fort. Le ras-le-bol est mondialisé. On ne veut plus avaler des couleuvres sous des prétextes fallacieux, qu'ils soient sanitaires, sécuritaires, politiques et économiques. Marre d'entendre des discours tramés sur des tissus de mensonges. Lorsque tout tend à l'état d'urgence sur fond de catastrophe climatique annoncée, on veut se rapprocher de la vérité, toute crue soit-elle. Puisqu'il ne nous restera bientôt plus qu'elle pour faire les choix les moins pires. Les faits mènent aux mots qui les expliquent. D'où l'importance d'une information de qualité. Qui ne ment pas. Qui ne cède pas aux sirènes des titres racoleurs pour des sujets putaclic vite faits, pas vérifiés. La richesse de la langue française tient notamment dans l'éventail de ses pluralités. Quand tout semble prêt à s'écrouler, les mots justes aident à comprendre le monde dans toute sa complexité. C'est ce que n'importe quel citoyen ne de n'importe quel pays est en droit d'attendre des médias. Pour compléter cette connaissance et lui insuffler un peu d'esprit, de poésie, d'humour, d'acidité ou de noirceur, pour s'évader et rêver d'un autre monde, il reste la littérature. Plus cruciale que jamais elle aussi.

Pour ce numéro consacré à la rentrée culturelle et littéraire en format COVID-19, nous avons proposé à la graphiste Clio Hadjigeorgiou de concevoir des titres en rébus, afin de donner une dimension supplémentaire aux mots, justement. Un clin d'œil à son travail de diplôme à l'ECAL basé entre autre sur un concept de « dictionnaire-rébus » pour le dialecte cyprite. ☑

CULTURE ENJEU N° 67 – SEPTEMBRE 2020  
édité par l'Association CULTURE ENJEU  
www.cultureenjeu.ch

RÉDACTION CULTURE ENJEU  
Rue du Petit-Chêne 25, 1003 Lausanne  
+ 41 (0)21 311 18 77 – info@cultureenjeu.ch

RÉDACTEUR EN CHEF  
Alexandre Lanz  
alexandre.lanz@cultureenjeu.ch

CONCEPTION GRAPHIQUE ET  
DIRECTION ARTISTIQUE  
Emmanuel Crivelli – www.dualroom.ch  
FONT : Similar par Or Type

COMMUNICATION & MARKETING  
Aimée Papageorgiou  
aimée.papageorgiou@cultureenjeu.ch

RESPONSABLE ADMINISTRATIF  
Stéphane Morey  
stephane.morey@cultureenjeu.ch

ADMINISTRATION & ABONNEMENTS  
Micaela Campiche  
secretariat@cultureenjeu.ch

COMITÉ DE RÉDACTION  
Toël Aguet, Vincent Arlettaz, Frédéric Gonseth,  
Corinne Jaquiéry, Gérald Morin, Marco Polli,  
Nadine Richon, Chantal Tauxe

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO  
Vincent Arlettaz, Nicolas Couchepin, Loïc Delacour, Frédéric Gonseth, Christophe Gallaz, Corinne Jaquiéry, Alexandre Lanz, Stéphane Morey, Anne Papilloud, Nadine Richon

ILLUSTRATIONS ET DESSINS  
Pitch, Melchior Best, Clio Hadjigeorgiou

PUBLICITÉ : pub@cultureenjeu.ch

IMPRIMÉ PAR : Ediprim SA – 2501 Bienne  
PARUTION : 4 fois par an – ISSN 1660-7678



## ABONNEZ-VOUS!

WWW.CULTUREENJEU.CH  
16 ANS D'ARCHIVES, 67 NUMÉROS  
+ 800 ARTICLES

20 CHF PAR AN

ÉLOGE DE LA NATURE  
EN MÈRE  
DE LA CULTURE

2

8

CES ŒUVRES QUI  
ONT CHANGÉ  
SA VIE... MAX LOBE

2

6

UNE ÉCOLE  
D'ART  
MIRACULÉE

2

4

PAS DE MAINMISE DU  
CONSEIL D'ÉTAT VAUDOIS  
SUR L'ARGENT DE  
LA LOTERIE ROMANDE!

2

2

LIVRES SUISSES,  
COIFFEURS,  
CIMENTIERS  
ET BRIQUETIERS

2

0

N° 6 7

LES GRANDS  
RASSEMBLEMENTS  
AUTORISÉS MAIS  
SANS GARANTIE

+  
UN FONDS DE  
GARANTIE POUR  
LES TOURNAGES

+  
LE RETOUR DU  
SERPENT  
« NO BILLAG » 2

« CETTE PÉRIODE  
MONTRE  
L'IMPORTANCE DES  
FAÏTIÈRES »

4

MARC ATALLAH  
MIXE CINQ ANS DE  
NUMERIK GAMES

6

LE MANQUE  
D'AMBITION  
DU SAUVETEUR  
FÉDÉRAL

8

LE PLAISIR  
DE JOUER ENTRE  
LES LIGNES

1 2

AU CREUX  
DE LA PAUME

1 4

POUR OU CONTRE  
LE LANGAGE  
INCLUSIF

1 6

« LA LITTÉRATURE  
EST UN ACTE  
DE RÉSISTANCE »

1 8



# LES GRANDS RASSEMBLEMENTS AUTORISÉS MAIS SANS GARANTIE

Par Anne Papilloud

Pour une reprise des activités culturelles, il faut impérativement développer un mécanisme de compensation des pertes en cas d'annulation. C'est nécessaire pour éviter l'effondrement de tout le secteur.

Le couperet est tombé : les « grands rassemblements » seront à nouveau autorisés dès le 1<sup>er</sup> octobre sous strictes conditions et les autorisations seront du ressort des cantons. Elles seront notamment conditionnées à la situation épidémiologique du canton, à sa capacité de traçage et à un plan de protection dont les contours sont connus depuis le 2 septembre. Dans ces conditions, comme l'ont relevé plusieurs acteurs-trices culturels-le-s, l'incertitude continuera à peser sur la production et l'organisation de spectacles. Les organisateurs-trices n'auront en outre pas de garantie que l'évènement puisse se tenir en cas de dégradation de la situation sanitaire dans le canton.

« Si personne ne prend en charge ces coûts le système va très rapidement s'écrouler. »

A cette situation déjà terriblement compliquée s'ajoute la question des quarantaines. On en a vu déjà quelques exemples dans le domaine sportif cet été. Que se passe-t-il si un ou plusieurs interprètes sont mis en quarantaine pendant la période de création ou de représentations ? Dans la plupart des cas, il ne sera pas possible de reporter les représentations. Et c'est alors un jeu de domino qui commence : qui va payer dans cette situation ? Plusieurs salles ont commencé à « proposer » aux producteurs-trices des contrats de cession (contrats « d'achat de spectacle ») qui comportent des clauses d'annulation « COVID » sans

aucune compensation financière et ce jusqu'au dernier moment. Mais les compagnies de danse ou de théâtre, les groupes de musique vont devoir honorer les contrats de travail passés avec les artistes et les autres professionnel-le-s. Si personne ne prend en charge ces coûts, le système va très rapidement s'écrouler.

Aujourd'hui il paraît peu probable qu'une assurance privée prenne en charge ces coûts liés aux annulations. Dans certains pays, l'État a mis sur pied, à la demande des producteurs-trices (voir article de Stéphane Morey ci-contre) des systèmes de compensation des pertes. C'est nécessaire pour pouvoir imaginer une reprise des activités culturelles. C'est d'autant plus nécessaire

que dans le projet de loi COVID présentée par le Conseil Fédéral les contrats à durée déterminée (CDD) ne peuvent plus avoir droit aux RHT (chômage partiel), alors que ce mécanisme a permis à de nombreux employeur-euse-s de survivre à cette première étape de la crise.

Il y a peut-être une piste dans ce projet de loi COVID pour prendre en charge à l'avenir les conséquences financières de ces annulations, qu'elles soient dues à des décisions des autorités ou à des quarantaines : « Les contributions sont octroyées sur demande aux entreprises culturelles, au titre de l'indemnisation des pertes

financières et pour des projets de transformation. » Là encore des incertitudes demeurent : les cantons restent libres d'utiliser ou pas cette possibilité, mais ils doivent ajouter un montant équivalent à celui de la Confédération. On peut craindre que certains cantons dont les finances ne sont pas au beau fixe rechignent à trouver les ressources nécessaires.

Enfin le plafond fixé dans la loi risque d'être insuffisant en cas de dégradation de la situation. Dans le message qui accompagne le projet de loi, le Conseil Fédéral précise : « A cet effet, l'OFC met 80 millions de francs au plus à la disposition des cantons pour l'année 2021. Un des objectifs consistera à atténuer la pression financière que subissent les entreprises culturelles, afin d'éviter autant que faire se peut la faillite d'acteurs importants de la politique culturelle ». C'est louable mais insuffisant. Il faut aussi faire tout ce qui est nécessaire pour éviter la faillite de tous les acteurs-trices de la politique culturelle. Tous les maillons de la chaîne sont nécessaires pour que la production culturelle suisse puisse retrouver son public !

# UN FONDS DE GARANTIE POUR LES TOURNAGES

Par Stéphane Morey

Stéphane Morey, secrétaire général de l'AROPA – Association Romande de la Production Audiovisuelle, plaide pour la création d'un fonds de garantie pour pallier l'absence d'assurances de tournage privées prêtes à couvrir les risques liés au COVID-19.

La France, l'Autriche, et l'Allemagne ont créé des fonds de garantie pour couvrir les risques d'annulation de tournages à cause du COVID-19. L'État autrichien a pris en charge seul le risque. Le fonds français est alimenté par de l'argent public mais aussi une participation des assurances privées. En Suisse ? Rien.

Une épée de Damoclès pèse sur les producteurs-trices si un cas devait se déclarer sur un tournage. Au mieux : deux semaines d'arrêt, l'équipe au chômage technique, et des surcoûts couverts par les bailleurs de fonds du film. Au pire, si par exemple l'acteur-trice principal-e est gravement atteint-e, impossible de terminer le projet dans un délai raisonnable. Au-delà de l'aspect

# LE RETOUR DU SERPENT « NO BILLAG »

Par Frédéric Gonseth

Mis au tapis lors de l'initiative de « no Billag » en 2018, puis au Conseil National en 2019, les adversaires du service public radio-TV ne s'avouent toujours pas vaincus. Cette fois, une partie du PDC (sous la houlette de Regazzi, nouveau président de l'USAM) et des radicaux s'allient à l'UDC pour demander l'exonération de la redevance des moyennes et grandes entreprises (taxées seulement au-dessus de 500 000 CHF de chiffre d'affaires). La CTT du National a voté cette suppression à 13 contre 12. Si cette recommandation est suivie par les deux chambres cet automne – espérons que ce ne sera pas le cas – il manquera 150 millions pour compenser les pertes publicitaires du service public, et toute évolution de la redevance vers une instance d'aide aux médias en sera bloquée. La SSR, les radio-TV locales se verront dangereusement affaiblies au moment où il devient difficile de résister aux chaînes concurrentes des pays voisins et à l'expansion incontrôlée des plateformes comme Netflix, Disney etc. Nous appellerons le cas échéant les défenseurs du service public au lancement d'un référendum.

humain d'un tel drame, qui va rembourser les centaines de milliers, voire millions de francs investis ?

On peut espérer que les bailleurs de fonds publics acceptent d'assumer la perte. On ne peut pas en attendre autant des investisseurs privés-e-s, des chaînes TV ou des distributeurs-trices, qui ont pris un risque commercial sur le projet. La responsabilité reviendra à la société de production pour qui la tuile sera synonyme de faillite, à tous les coups.

Avec le soutien de la Commission Fédérale du Cinéma, les associations de producteurs-trices et Cinésuisse ont écrit au SECO pour demander la création d'un fonds de garantie. Le SECO n'a pas répondu, et renvoie la balle à l'OFC. Les mesures du SECO visent à éviter les faillites. Les producteurs-trices prennent des risques énormes pour continuer à produire du cinéma de qualité. Que la Confédération prenne ses responsabilités, comme tous nos voisins moins riches l'ont déjà fait. ■

04.09 – 08.11.2020  
Espace Arlaud  
Lausanne

4<sup>e</sup> exposition d'art  
contemporain  
en faveur de la Fondation  
Francine Delacrétaz pour  
les personnes touchées  
par le cancer du sein

Des  
Seins à  
Desssein

Tonatiuh Ambrosetti	Daniela Droz	Lucie Kohler	Jessica Russ
Luc Andrié	Agnès Ferla	Xénia Lucie Laffely	Vanessa Safavi
Fred Bott	Sylvie Fleury	Sarah Margnetti	Francine Simonin
Valentina Brugnattelli	Mathias Forbach	Miguel Menezes	Matthias Sohr
Olivier Christinat	Erwan Frotin	Julie Monot	Charlotte Stuby
Collettivo UP	Maëlle Gross	Mathilda Olmi	Marie Taillefer
Romy Colombe. K	Shannon Guerrico	Sim Ouch	Gaya Topow
Chiara M. Davanzo	La Gale	Simon Paccaud	David Weishaar
Guillaume Déneraud	Anne Hildbrand	Nathalie Perrin	Stéphane Zaech
Ligia Dias	Aimée Hoving	Guillaume Pilet	
Noémie Doge	François Kohler	Jodie Rudaz	

# « CETTE PÉRIODE COMPLICQUÉE MONTRE L'IMPORTANCE DES FAÏTIÈRES »

Propos recueillis par Loïc Delacour

Anya della Croce est la coordinatrice romande de l'association Petzi qui compte plus de 200 clubs et festivals membres en Suisse. Alors que les salles de concerts s'appêtent à ouvrir à nouveau, après une longue disette de 6 mois, elle nous parle de l'état d'esprit et des actions prises dans la branche.

## Comment Petzi se prépare pour cette rentrée ?

**AdC** La plupart des gens nous connaissent surtout comme un système de billetterie et non comme la faïtière des clubs. Pour faire face à la situation, nous avons mis en place de nouvelles fonctionnalités pour faciliter la traçabilité du public. Je précise que la protection des données privées a toujours été un sujet très sensible pour Petzi. Notre solution permet aux gens de laisser leur nom et leur numéro de téléphone de manière à ce que les données ne soient

pas réutilisées plus tard à des fins commerciales. On cherche donc à simplifier les choses, à la fois pour le client et pour les organisateurs.

En ce qui concerne les mesures sur les lieux de concerts, nous avons travaillé sur un plan de protection qui a été publié en juin. Il a été mis à jour régulièrement avec les nouvelles exigences et respecte toutes les demandes du Conseil fédéral. Or les disparités actuelles des directives selon les cantons ne nous aident pas à avoir une approche nationale. La plupart des clubs sont prêts à respecter

les différentes consignes pour que tout se passe le mieux possible.

## Les salles sont-elles prêtes à organiser des soirées malgré l'ambiance pesante ?

**AdC** Bien sûr, on souhaiterait pouvoir ouvrir dans de meilleures conditions, mais le problème est économique. On ne peut pas survivre si on n'ouvre pas à nouveau prochainement. Certains clubs sont fermés depuis six mois et si le lien ne se recrée pas avec le public, cela sera encore plus compliqué.

L'état d'esprit pour les salles avec qui j'ai eu un contact, c'est de dire : faisons comme à chaque rentrée, ouvrons et croisons les doigts. Mais il faut aussi rappeler que nos membres sont des organisations à but non lucratif dont les bénéficiaires, quand il y en a, sont réinvestis dans la programmation et la structure. Les gens qui y travaillent ont des salaires bas. Donc faire une soirée où tu ne peux pas être en capacité complète, parce que tu dois pouvoir respecter les 1 m 50 de distance entre les gens, cela rend les choses compliquées. Certains se demandent si ça vaut la peine d'ouvrir dans ces conditions. Mais ils le veulent. Parce que nous avons tous besoin et envie de voir des concerts.

## Le port du masque dans les clubs, ou encore des concerts assis, ce sont des solutions acceptables ?

**AdC** Je suis contre le port du masque dans les salles à titre personnel. Mais la priorité c'est bien sûr la protection de la population. Donc on ne va pas organiser des concerts sauvages qui ne respectent pas les consignes. Quant aux shows assis, cela est possible pour certaines salles uniquement. Et puis il y a encore d'autres mesures logistiques, la distribution de gel, les contrôles aux entrées, etc. Il y a beaucoup de paramètres qui vont rendre les choses compliquées. D'une manière générale, notre plan de protection se base sur la responsabilité individuelle.

## Y a-t-il des clubs en grandes difficultés à l'heure actuelle ?

**AdC** À ma connaissance non, pas pour l'instant. Il y a eu quelques membres en difficulté sur des questions de loyers dus à des propriétaires privés, mais des solutions temporaires ont heureusement été trouvées. Pour le reste, c'est difficile de se prononcer tant que nous n'avons pas encore les réponses sur les demandes d'indemnisation déposées auprès des cantons. Elles sont en train d'arriver. Certains clubs ont reçu des réponses négatives, alors que d'autres n'ont reçu qu'une partie de ce qu'ils avaient demandé. Cela nous préoccupe. Surtout

quand de gros festivals toucheraient entre 3 et 5 millions alors qu'un petit festival qui demandait 5 000 CHF ne les a pas obtenus. C'est un dossier qui va nous occuper ces prochaines semaines : comprendre comment ces décisions ont été motivées.

## À ce propos, quels autres rôles joue Petzi dans cette crise ?

**AdC** C'est une période compliquée pour nous, mais elle montre aussi l'importance des faïtières. En temps normal, nous organisons différentes formations et rencontres sur des thèmes divers, comme la TVA pour les clubs, l'importance de la diversité dans les structures culturelles, etc. Là, nous avons été actifs pour partager des informations aux membres, notamment pour expliquer les mesures publiées par la Confédération qui n'étaient pas toujours claires. Nous avons remonté des informations aux autorités. Notamment par notre présence dans la task force culture en lien avec Pro Helvetia et l'Office fédéral de la culture. Nous avons également une task force suisse romande, où nous sommes en contact avec les cantons.

## Comment voyez-vous l'avenir pour les clubs et les festivals ?

**AdC** L'essai de toujours rester optimiste. Mais je pense que ça va être très difficile de revenir à une activité normale. Et cela nécessitera une continuation des aides en place. L'annonce du Conseil fédéral avait d'ailleurs été très claire : « nous débloquons un premier fond d'aide de 280 millions de francs pour les deux premiers mois ». Ce qui implique qu'il y en aurait au moins un deuxième. Il faudra aussi veiller à préserver tout l'écosystème des musiques actuelles en Suisse. Car si on venait à perdre des prestataires son et lumière ou des gens travaillant dans le management d'artistes, cela veut dire qu'il n'y aura plus de diversité dans le paysage musical.

## Est-ce que cette situation peut finalement être une bonne chose pour les groupes suisses ?

Oui, bien sûr. La scène locale avait déjà une place très importante dans la plupart des clubs. Maintenant, nous savons que les tournées d'artistes internationaux sont reportées à 2021, au printemps et même à l'automne pour certains. ■



Solution : « CETTE PÉRIODE COMPLICQUÉE MONTRE L'IMPORTANCE DES FAÏTIÈRES »



# MARC ATALLAH MIXE CINQ ANS DE NUMERIK GAMES

Par Nadine Richon

Depuis sa création en 2015, le Numerik Games Festival rassasie les geeks sans laisser sur sa faim le grand public. Au manettes, Marc Atallah prépare cette curieuse édition 2020 sur le thème du monstre.

Tout est parti d'une rencontre entre le désir d'une ville, Yverdon-les-Bains, et celui d'un homme, Marc Atallah, épaulé par son équipe de la Maison d'Ailleurs, dont cet enseignant à l'Université de Lausanne est le directeur et le curateur. « La thématique numérique semblait pointue et nous l'avons testée d'abord sur une seule soirée en 2015, avec un succès qui se renouvelle d'année en année et un festival qui dure désormais trois jours », relate le principal organisateur. Il prépare une nouvelle édition déplacée d'août à mi-novembre en raison de la crise sanitaire qui a paralysé la culture et grippé nos vies depuis mars 2020.

Le virus accompagne sa réflexion sur le bilan de ces cinq ans au service de l'art et de la culture numérique. « J'ai dû songer à tout annuler et tout renvoyer à 2021, mais voyant le numérique prendre une place énorme avec cette pandémie, j'ai pensé que notre festival, précisément, devait en faire quelque chose. Depuis cinq ans, le public répond avec le cœur, nos premiers partenaires sont tous fidèles et nous en avons gagné d'autres, les Hautes écoles sont là avec l'ECAL, la HEAD, le Centre professionnel du Nord vaudois et, depuis 2019, le festival est coproduit par la HEIG-VD et l'Université de Lausanne ». La programmation se veut toujours intellectuelle et populaire à la fois : « J'ai résisté depuis le début aux gens qui souhaitent une ligne artistique car je préfère être pris dans différents échos, je me sens plus libre et le public aussi, qui peut choisir ce qui lui plaît dans les jeux, les ateliers, les conférences, les spectacles, les



animations, les expos », souligne Marc Atallah. A noter que la contribution de l'UNIL passera cette année par la première présentation publique en Suisse de la reconstitution en 3D du temple de Palmyre, détruit par Daesh...

Organisateurs, exposants, conférenciers et artistes invités se sont adaptés pour permettre à cette édition d'exister. Le mot « enthousiasme » revient volontiers chez lui, parce que « ça marche ». A quelque chose malheur est bon : le musée s'apprête à accueillir sa nouvelle expo intitulée « Je est un monstre » et le SARS-CoV-2, qui n'a pas encore livré tous ses secrets, s'inscrit bien dans cette

mystérieuse catégorie. « Le monstre peut être quelque chose qui montre la monstruosité ou la fragilité de nos organisations », esquisse le spécialiste. Dès le 12 novembre, la Maison d'Ailleurs plongera ses visiteurs de l'Antiquité à nos jours, avec cette « figure critique » du monstre qui sert souvent à « pointer la norme » qui tisse ou corsète nos sociétés. Marc Atallah signale, par exemple, la figure de Quasimodo dans *Notre-Dame de Paris*, de Victor Hugo, ou rappelle que les envies à combler prêtées aux femmes enceintes viennent d'un imaginaire religieux, qui associait

certaines pensées à l'accouchement d'un enfant anormal, comme si la femme pouvait engendrer un monstre par son désir insatisfait...

Le robot (thématique 2019) laisse donc la place, en 2020, à une autre entité et cette monstruosité à double tranchant – inquiétante et fascinante – va s'emparer du festival. « Les artistes invités pour l'exposition participeront également aux Numerik Games », se réjouit Marc Atallah, qui prépare lui-même un événement consacré au premier recueil d'images de Giger, nommé *Necronomicon* comme le livre maléfique fantasmé par Lovecraft. Parmi les grands invités, le romancier Alain Damasio viendra avec deux performances sonores, littéraires et colorées, dont l'une accompagnée par un guitariste d'Alain Bashung. Spécialiste de la mutation numérique du livre, l'écrivain François Bon lira des extraits de ses traductions de Lovecraft dans une ambiance multimédia ; avec des jeux, des concerts et des performances, une salle du château d'Yverdon sera d'ailleurs dédiée à Lovecraft pour ressusciter la monstrueuse

entité cosmique Cthulhu, dont on dit pourtant qu'elle est engloutie dans le Pacifique...

Yverdon-les-Bains prendra des allures envoûtantes et cool entre les murs de la Maison d'Ailleurs, mais aussi en divers points de la ville puisque l'édition 2020 (entièrement gratuite) ne sera pas

monstre ou de la monstruosité, présentés par le Festival international de Films de Fribourg et le Festival du Film et forum international sur les droits humains. Ces deux manifestations suspendues par la crise sanitaire trouvent ainsi un refuge provisoire au sein des Numerik Games pour ce que

« J'ai dû songer à tout annuler et tout renvoyer à 2021, mais voyant le numérique prendre une place énorme avec cette pandémie, j'ai pensé que notre festival, précisément, devait en faire quelque chose. »

concentrée comme les autres sur le site d'Y-Parc. La manifestation offrira une tribune au Prix de l'Ailleurs, attribué à l'issue d'un concours de nouvelles de SF dont ce sera la troisième année avec un volume annoncé sous le titre *Après !* aux éditions Hélice Hélas. Enfin, une zone cinéma spécialement conçue sur un canal avec un plancher transparent sera dédiée à des films sur le thème ambigu du

Marc Atallah nomme « une collaboration intercantonale et interfestivalière ».

Cette mise à distance du coronavirus révèle la résilience de la culture romande, qui inscrit ce nouveau monstre dans le cadre d'une longue histoire sociale, politique et culturelle. ■

numerik-games.ch  
du 13 au 15 novembre 2020

AUTOUR DES CITÉS  
OBSCURES DE SCHUITEN  
ET PEETERS

17.11.19 — 25.10.20  
YVERDON-LES-BAINS  
WWW.AILLEURS.CH

MONDES  
imPARFAITS





# LE MANQUE D'AMBITION DU SAUVETEUR FÉDÉRAL

Par Frédéric Gonseth, Illustration : Pitch

Conçu bien avant l'arrivée de la pandémie, le *Message Culture* du Conseil fédéral soumis prochainement aux chambres fédérales, bien que favorablement accueilli durant la consultation, propose-t-il des outils qui permettront à la culture suisse de sortir de son hibernation forcée ? Et du côté des médias, quelle est la capacité de réaction fédérale à la disruption en cours ?

L' introduction du « Message » le dit elle-même : la nouvelle politique culturelle fédérale sera « placée sous le signe de la continuité ». Autant dire que ces prochaines années il n'y aura que très peu d'innovations. Il est vrai que dans ce pays, à l'exception du cinéma, la culture est l'affaire des cantons et des villes. A lire le message, on réalise à quel point le Confédération joue l'humilité. Il faut dire qu'avec 250 millions par an – à peine 3 pour mille des dépenses fédérales ! – la politique culturelle de notre État fédéral n'est même pas comparable à celle d'une entreprise comme la Migros (qui se targue de dépenser 1% pour la culture, ses Écoles comprises). Les seules innovations marquantes concernent l'instauration d'un droit de suite pour les œuvres des artistes suisses, réclamé depuis 20 ans, l'obligation pour les plateformes comme Netflix, Disney, etc. d'investir 4% de leur chiffre d'affaires suisse dans des productions helvétiques et de diffuser 30% d'œuvres européennes. Tout cela est utile, certes, mais – surtout ! – a le grand avantage de ne rien coûter à la Confédération.

Or le navire « culture suisse » est en plein naufrage. La Confédération devrait déployer une flotille d'aides immédiates et à moyen terme aux artistes et aux producteurs privés de scènes et d'écrans – mais non, nos bateaux fédéraux sont trop fragiles pour affronter la

tempête COVID-19, ils resteront au port, en cale sèche pour la petite révision parlementaire de cet automne... La culture suisse mise à l'arrêt ne redémarrera pas avant de longs mois, d'innombrables artistes et leurs compagnies, très modestement aidés par les mesures COVID ce printemps, ne s'en remettront pas, pendant que



les plateformes numériques raflent la mise. Jamais le besoin d'une politique culturelle supra cantonale, à l'échelle des trois régions culturelles ne se sera fait autant sentir, que seule la Confédération peut mener. Peut-on espérer un sursaut ?

C'est peut-être le cas du côté des responsables de la politique des médias en Suisse. On ne mise

pas sur la « continuité ». Les timides réformes proposées l'année passée par Mme Simonetta Sommaruga ont été mal accueillies. Il a fallu revoir le plan d'aide aux médias. En temps de pandémie, ils n'ont rien perdu de leur importance politique et sociale, et même gagné des lecteurs-spectateurs, mais assistent impuissants à la quasi-disparition de leurs revenus publicitaires. Qu'ils soient publics ou privés, les responsables des médias font plus ou moins le même vœu : le modèle de financement suisse doit opérer son grand roque, et remplacer les revenus publicitaires siphonnés au profit des plateformes numériques mondiales par des aides publiques. Ce n'est pas encore fait. Mais à la différence de la culture, on commence à voir se dessiner les contours d'un plan de sauvetage des médias, autour de la redevance audiovisuelle appelée à devenir médiatique et donc étendue à la presse imprimée et en ligne.

Dans ce sens, notons un fait réjouissant. Cet automne, les organisations du journalisme et de l'audiovisuel se coalisent à l'échelle nationale, avec l'appui financier de la Fondation Aventinus, de Pro Litteris, Suissimage, etc., pour fonder l'association « Pacte de l'Enquête », évoquée à de nombreuses reprises dans CULTURE ENJEU, et destinée à soutenir financièrement dans une phase-test les projets d'enquêtes et de reportages de journalistes libres. ■

## PETITE SOEUR STÉPHANIE CHUAT, VÉRONIQUE REYMOND

À partir du 16 septembre à l'affiche en Suisse romande.



SRG SSR



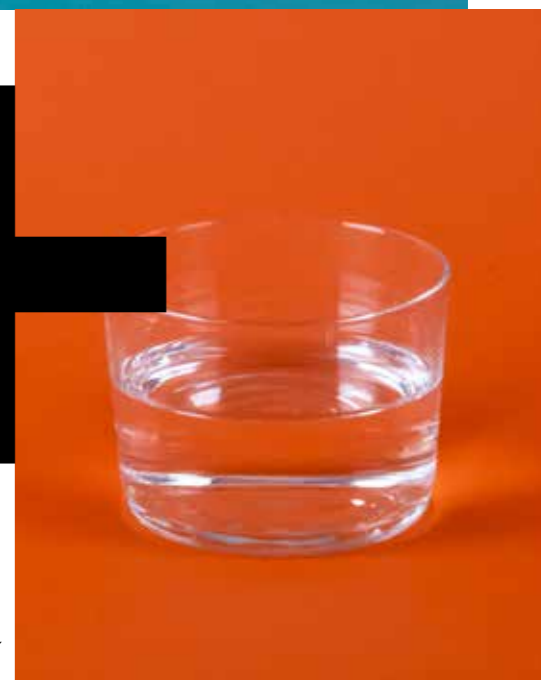


1.8.-30.10.2020 www.swissartawards.ch #swissartawards2020#

PRÉSERVONS  
DES



LES M



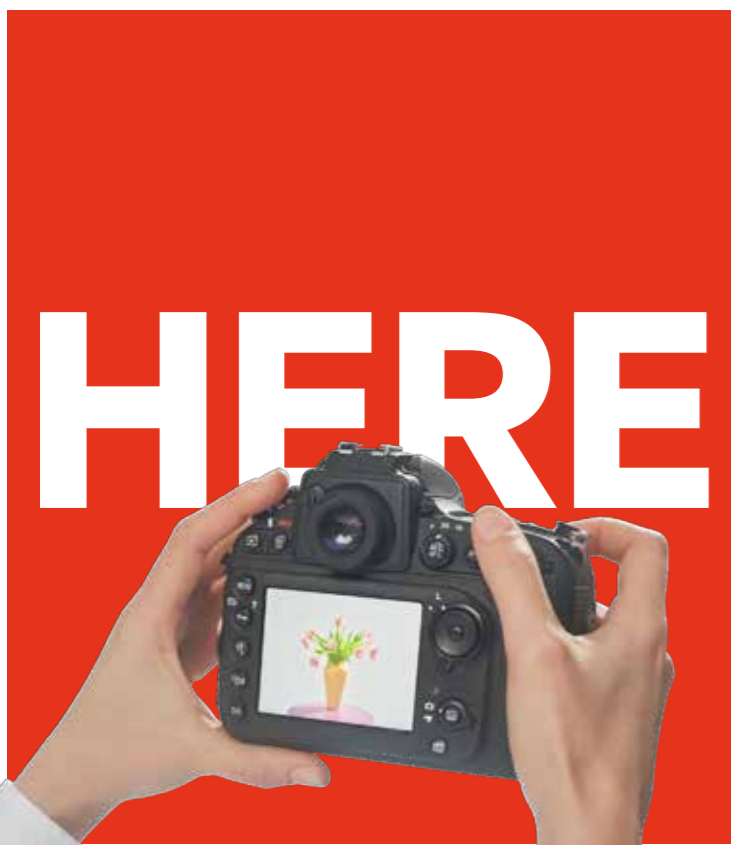
QUI



É  
TAQUENT

Solution : PRÉSERVONS DES CLICS LES MOTS QUI CLAQUENT

FAILURE IS NOT AN OPTION?



SWISS DESIGN AWARDS 2020 → JOIN OUR ONLINE PROGRAMME  
● 14-18 SEPTEMBER 2020 → SWISSDESIGNAWARDSBLOG.CH

L  
A  
R  
E  
N  
T  
R  
É  
E  
  
L  
I  
T  
É  
R  
A  
I  
R  
E  
  
2  
0  
2  
0  
  
1  
1



# LE PLAISIR DE JOUER ENTRE

Par Corinne Jaquiéry

Avec le «XXaf», festival d'événements originaux entre août et novembre 2020, le collectif art&fiction célèbre les 20 ans d'une aventure éditoriale qui documente de manière kaléidoscopique le travail de plasticiens dans le domaine de l'écrit et du livre.



De gauche à droite, Christian Pellet, Olivier Christinat, Stéphane Fretz et Stéphane Zaech. Document (d'après une peinture de V. Hammerschøi), 2002, photo : © Olivier Christinat

Quitter la solitude de l'atelier pour entamer une conversation multiforme qui se poursuit encore aujourd'hui, telle était la volonté des cofondateurs d'art&fiction, Stéphane Fretz et Christian Pellet en l'an 2000. Ces deux artistes peintres devenus éditeurs dans un élan créatif novateur ont fait émerger près de 350 titres d'auteur-e-s dans des formats variés et des positions diverses. Dès leurs premières publications, souvent imprimées et reliées à la main, ils réfléchissent aux échanges et aux liens à réaliser entre arts plastiques, histoire de

l'art et narration, la forme du livre constituant leur terrain de jeux. Aujourd'hui, leur maison d'édition installée dans un atelier à Lausanne et un bureau à Genève se porte plutôt très bien : elle vient de recevoir la « Goldene Letter » 2020, Prix du plus beau livre du monde, à la dernière Foire de Leipzig pour *ECART. Une archive collective, 1969-2019* coédité avec la HEAD - Haute école d'art de Genève. Précédemment, Laurence Boissier, l'une de ses auteur-e-s - en passe de devenir l'écrivaine préférée des Romands - a été lauréate d'un Prix suisse de littérature 2017 pour

*Inventaire des lieux* paru dans la collection Re:Pacific en 2015.

« Être un éditeur qui a eu de tels prix en grand écart entre le livre d'art et la littérature est hallucinant », s'enthousiasme Stéphane Fretz qui se réjouit de la reconnaissance obtenue jusque dans des contrées lointaines comme le Japon ou simplement européennes telle la Hollande, des pays où des collectionneurs ont achetés *ECART*, dès lors épuisé, mais en voie de retraitage. « Ce qui nous caractérise, c'est la diversification des deux pôles que l'on réunit. Les prix obtenus en sont

la manifestation extrême », relève plus calmement Christian Pellet. Les deux hommes se sont rencontrés lors d'une performance théâtrale à laquelle participait également Jean-Marc Diébold, directeur du Centre Culturel Suisse à Paris. Le festival XXaf s'y conclura en novembre avec une performance d'un quintet d'auteur-e-s parisien-ne-s et celle des jumelles valaisannes Patricia et Marie-France Martin.

« Nous sommes tous les deux curieux et en effervescence permanente », confesse Christian Pellet qui met aussi en exergue leur désir originel de glisser une voix singulière parmi les éditeurs d'art, celle qui aurait son mot à dire dans le champ littéraire aussi.

Une variété et une diversité qu'ils continuent à défendre quitte à inventer, pour les faire exister, des dispositifs insolites, des collections et des collectionneurs fictifs, des bibliothèques itinérantes ou inaccessibles. Vingt ans d'activité foisonnante que les deux éditeurs, entourés d'un comité de sélection de huit personnes et secondés par Véronique Pittori et Marie Pittet pour en faire l'inventaire, voulaient marquer dans une fête étirée intitulée XXaf : « le Festival qui n'aura lieu qu'une seule fois, mais... vingt fois. »

## XXAF EN VRAC

90 artistes, auteur-e-s y collaborent et 13 lieux, musées, librairies, cinéma ou Salon du livre de Genève sont les partenaires de la manifestation imaginée par les éditeurs qui veulent réactiver leurs publications en les hissant

hors du catalogue.

Des créatrices et créateurs ont été invités à devenir des interprètes des livres, piochant leur matière et matériaux dans les archives. On pourra voir leurs œuvres inédites exposées ou performées dans toute la Suisse romande, plus particulièrement à Lausanne, mais aussi à Genève et en Valais, et même à Paris. Avec entre autres, dans une vitrine de la Librairie Payot à Lausanne, une exposition d'un schéma tentaculaire de l'artiste Nathalie Perrin qui se réfère à la publication N° 1 du catalogue et à un ouvrage à paraître réunissant, par-delà deux décennies, leurs auteurs respectifs Christian Pellet et Stéphane Fretz alias Philippe Lipcare. Ou encore David Gagnebin-de Bons et Amandine Oricheta qui donnent à voir des images en ligne choisies en relation avec « Inventaires des lieux » sur [b827eb958487.org](http://b827eb958487.org) et un dispositif à découvrir dans les locaux d'art&fiction, situés avenue de France 16 à Lausanne.

« Nous jouissons du présent, entièrement tournés vers l'avenir, souligne Christian Pellet. Fêter cet anniversaire est l'occasion de rappeler que l'on existe tout en profitant de lancer des projets », alors que Stéphane Fretz note qu'il

Elisabeth Tobin et Yann Chateigné (éd.),  
Almanach ECART.  
Une archive collective, 1969-2019,  
collection CAT. Recherche,  
paru en décembre 2019  
Photo : ©HEAD-Baptiste Coulon



a bien envie d'en garder une trace. « On va certainement publier quelque chose qui sera de l'ordre de notre vie, notre œuvre. »

Ou l'art de travailler sérieusement sans se prendre au sérieux : une autre constante de cette croisière éditoriale hors normes qui pourrait bien se prolonger encore vingt ans, tant les projets sont nombreux soutenus par des souscripteurs, membres de l'Association art&fiction. Il y aura cet atlas des langues conçu par Julia Sorensen, associée à Frédéric Dumont, ainsi qu'un travail sur le disque imaginé par Alexandre Loye, Rodolphe Petit et Francesco Biamonte. Christian Pellet rejoint l'équipe éditoriale à plein temps pour initier une nouvelle collection inspirée par le portrait. De son côté, Stéphane Fretz termine un projet personnel d'une série de textes sur l'art. ■

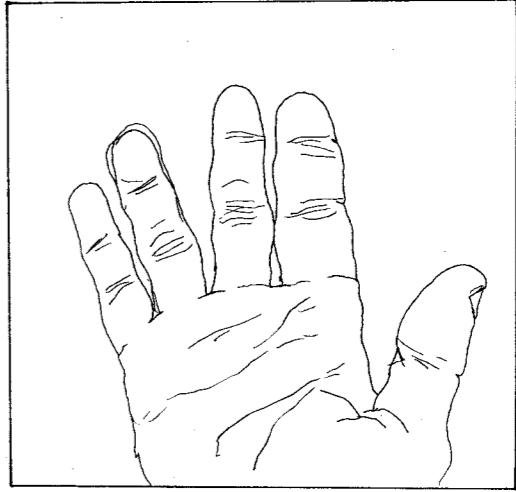
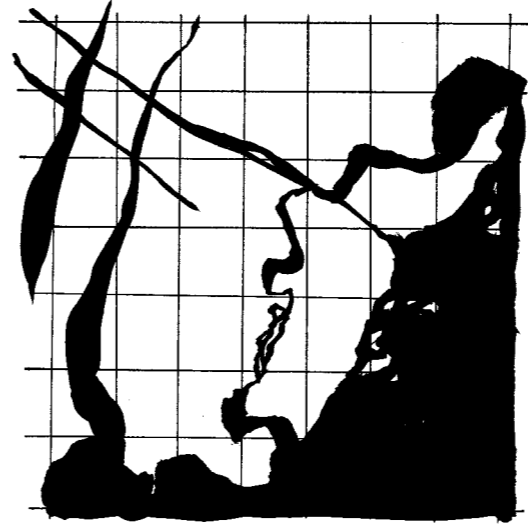
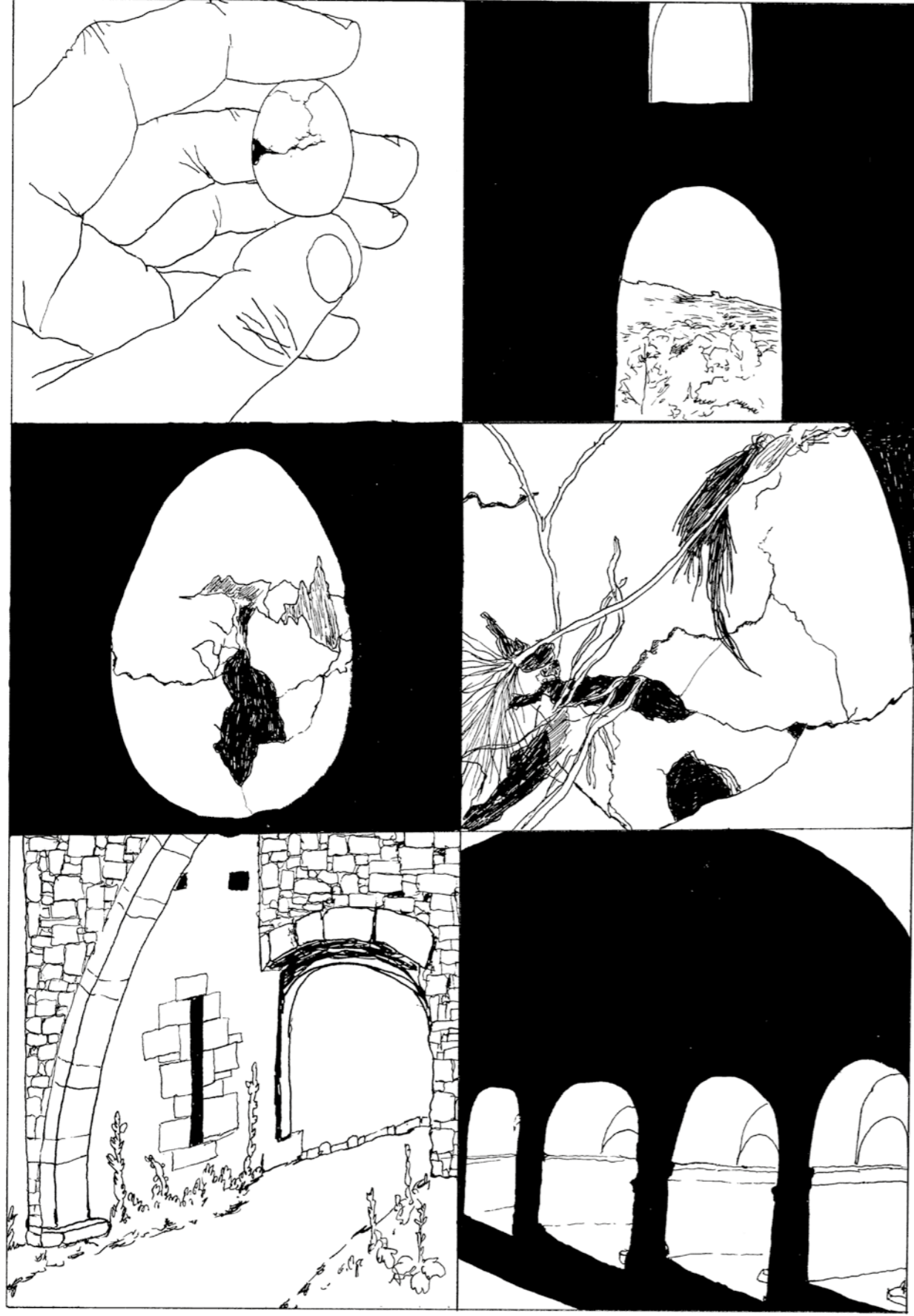
XXaf. Jusqu'au 21 novembre 2020.  
[www.artfiction.ch/xxaf](http://www.artfiction.ch/xxaf)

Instagram : @artfiction et @marie\_artfiction  
Facebook + Twitter : @artfictionv

# LES LIÈGES



# AU CREUX DE LA PAUME par MELCHIOR BEST



*Les lignes de calcaire sont des lettres. Tu commences à écrire.*

« Le dessin a été très tôt ma manière d'appréhender le monde. J'entre en 2018 à L'ESBDI et découvre un enseignement de proximité et de réelle transmission de professeur à élève. Je termine ma formation avec mon diplôme *Au creux de la paume*, s'adressant à ceux qui cherchent une résonance et une cohérence lucide entre le monde extérieur et

leur monde intérieur. Ce projet est né de diverses marches et pèlerinages que j'ai pratiqués depuis plusieurs années, de lectures venues développer et enrichir une réflexion sur comment être au monde par le corps en mouvement et la poésie comme plus haut moyen de résistance possible. Mon projet était de traduire une petite polyphonie, un état

d'écoute et d'attention au monde. Au creux de la paume s'ouvre : une pierre dans une main, une main sur une carte, une carte dans une pierre. Un sentier apparaît entre les tracés. Un souffle convoque le dehors au dedans, le dedans au dehors. Dans ce va-et-vient, nous sommes une frontière poreuse ouverte à l'infinitude. Inspirés. Expirés. » □



# LA LANGUE COMME ENJEU FÉMINISTE

Propos recueillis par Nadine Richon

**M**etteuse en scène, MURIEL IMBACH n'hésite pas à saupoudrer ses textes avec des marques inclusives et autres astuces pour bousculer les stéréotypes de genre. Ou même quand elle évoque dans son futur spectacle notre relation au monde végétal pour décrire l'envers et l'endroit de nos rapports avec la nature. La Lausannoise intervient dans les classes et suscite la curiosité des enfants sur divers sujets dont elle tire matière à réflexion et à écriture sur un mode tantôt grave et tantôt ludique.

**Vos spectacles bousculent les clichés sexistes : faut-il pour cela l'écriture inclusive ?**



Pour moi oui, c'est un outil parmi d'autres ; comme artiste je travaille les questions de genre autant par la musique et les images que les mots. Mes spectacles sont basés sur des propos que je récolte auprès des écolier·ère·s, comme en 2019 sur les stéréotypes dans les contes et autres histoires pour enfants. T'en tire un texte où j'utilise l'écriture inclusive, naturellement et sans vouloir obliger quiconque, mais en montrant la créativité que l'on peut mettre dans la langue... Nous avons appris à l'école que lorsqu'on dit « les étudiants », eh bien les étudiantes sont incluses dans ce « masculin neutre », mais il faut à notre cerveau quelques secondes à chaque fois pour s'en rappeler. L'usage de ma liberté d'artiste comme autrefois

les surréalistes qui pouvaient intervenir sur la langue, inventer des mots, ici au service d'une société plus juste pour les femmes.

**Triturer la langue au risque de provoquer des réactions négatives envers le féminisme : le jeu en vaut-il la chandelle ?**



Encore une fois, je n'oblige personne et j'aime faire réfléchir à des choses sérieuses dans la joie, pas asséner des vérités. Je cherche à rester dans cet esprit de découverte et d'ouverture propre à l'enfance, donc j'interroge les évidences. Pourquoi le fait

**Mais comment assurer le passage entre l'écrit inclusif et l'oral ?**



C'est vrai qu'on n'est pas habitué·e·s à prononcer toutes les répétitions impliquées par le double usage du masculin et du féminin. Je n'ai pas résolu cette question à l'oral, il m'arrive de dire « toustes », ou bien « toutes et tous », et si je dois nommer dans un discours « les agriculteurs et les agricultrices », par exemple, je vais chercher des tournures de phrases ou des manières ludiques de parler sans forcément me répéter. J'essaie de rester souple et inventive. En revanche je n'ai aucun problème à écrire les agriculteur·trice·s car je pense que c'est une question résolue à l'écrit. Pour l'oralité, je cherche : à chacune et chacun de trouver. ■

**« L'usage de ma liberté d'artiste comme autrefois les surréalistes qui pouvaient intervenir sur la langue, inventer des mots, ici au service d'une société plus juste pour les femmes. »**

de demander à des enfants s'ils et elles veulent devenir « mécanicien » ne fait pratiquement se lever aucune main chez les filles ? En ajoutant « mécanicienne », on est injuste en train d'ouvrir l'imaginaire de toutes et tous, et ça vaut pour n'importe quel métier. La langue rend visibles de nouveaux horizons et contribue à faire évoluer des conceptions rétrogrades. On peut critiquer certaines évolutions technologiques, mais allons-nous renoncer à toutes les possibilités offertes par la technologie ? Tout change, pourquoi pas la langue ?

# LE LANGAGE INCLUSIF ?

LE LANGAGE INCLUSIF ?

une conscience féministe : c'est un raccourci facile pour un homme et, chez certaines femmes, davantage une posture carriériste que féministe. Mon amie Danièle Manesse, professeure émérite en sciences du langage à la Sorbonne, dénonce cette « privatisation de la langue commune ». La langue est un héritage collectif que l'on s'approprie indépendamment de son sexe, de sa couleur de peau, de sa religion ou d'un éventuel handicap. Le français est ma langue autant que celle d'un homme. C'est aussi celle de l'étranger qui l'apprend et pour qui l'écriture inclusive est un casse-tête. La langue n'est pas un objet modifiable au gré des identités qui, elles, sont composites et

diverses. Il y a dans votre question l'idée que cette mode pourrait prendre dans la société, au-delà de certains cercles, et je ne le pense pas. Ce gadget anti-scientifique est un détournement grave du féminisme. ■

**« Les mots en français ont un genre qui n'a rien à voir avec le sexe : ou alors vous allez me dire qu'un tabouret est plus confortable qu'une chaise ? »**

On dira : « Les étudiantes et les étudiants sont travailleurs » et ce neutre pluriel en français emprunte la forme du masculin. C'est vrai que ce code s'est imposé au fil du temps mais y voir un complot sexiste n'est pas sérieux sur le plan historique, c'est une thèse conspirationniste.



**Pourquoi cette sensibilité, dans certains cercles et même au-delà, en faveur de l'écriture inclusive ?**  
C'est une façon rapide de se donner

qui n'a rien à voir avec le sexe : ou alors vous allez me dire qu'un tabouret est plus confortable qu'une chaise ?



**Qu'en est-il de cette règle selon laquelle le masculin l'emporte sur le féminin ?**  
C'est une formule inventée par les instituteurs (du neutre pluriel qui englobe le masculin et le féminin, voyez) pour dire que quand vous avez plusieurs sujets de sexe différent, dans la langue française, n'est-ce pas, nous parlons bien de la langue, alors l'adjectif qui suit s'accorde avec la forme du masculin sans qu'il soit conçu comme masculin.

**Comme femme, vous sentez-vous exclue de la langue française ?**



Tamais, car le neutre en français est une question purement grammaticale. Ce qui exclut les femmes est à chercher ailleurs que dans la langue, laquelle peut véhiculer

des propos sexistes indépendamment de la grammaire. On va dire que les femmes peuvent être vendeuses ou coiffeuses, mais pas chirurgiennes ou directrices de recherche, ou qu'elles n'ont pas besoin de gagner autant que les hommes, et on entretient ainsi très concrètement des modèles sociaux défavorables aux femmes. Il faut dénoncer ce type de discours, quelle que soit la langue, et promouvoir la féminisation non seulement des noms de métier mais de certains métiers eux-mêmes. L'ambassadrice n'est plus la femme de l'ambassadeur. En revanche, quand je dis « il pleut », tout le monde sait que ce n'est pas du masculin. Connaître la grammaire c'est reconnaître cette tournure impersonnelle qui, en français, emprunte la forme du masculin. C'est ne pas confondre le sexe féminin ou masculin avec le genre grammatical. Les mots en français ont un genre

# LE FÉMINISME PAR-DELÀ LES LANGUES

**A**ncienne professeure de français et d'espagnol au gymnase et romancière, SYLVIANE ROCHE réfute l'écriture inclusive mais pas la féminisation des noms de métier.



# « LA LITTÉRATURE EST UN ACTE DE RÉSISTANCE »

Propos recueillis par Alexandre Lanz

Déplacé à l'automne avant le COVID-19, le Salon du Livre ne se déroulera pas sous sa forme habituelle en 2020. Du 28 octobre au 1<sup>er</sup> novembre, la manifestation se déploiera en ville de Genève dans une version plus intimiste. Rencontre avec la nouvelle directrice, Natacha Bayard.

**D** rôle d'année pour reprendre les rênes du Salon du Livre! Que souhaitez-vous apporter à l'événement?

**NB** De manière générale, je pense qu'il faut s'adapter tant au niveau des formats que des rencontres et des animations. Suite à cette édition particulière en 2020, nous proposerons plus d'ateliers interactifs en 2021, ainsi que des rencontres entre auteur-e-s. L'expérience est le mot clé. C'est ce que le public recherche depuis les débuts de la manifestation il y a 34 ans.

**A quoi ressemblera le Salon du Livre en 2020?**

**NB** Cette année, le Salon investit la ville. L'idée est de proposer des activités et des lectures dans des théâtres, des musées, des endroits plus

populaires aussi, pour ne pas rester uniquement dans des lieux culturels. Ainsi pourrions-nous toucher différents publics. Nous avons pris la difficile décision de renoncer à une édition avec exposants à Palexpo en juin. Il était compliqué pour les éditeurs de prendre un stand cette année, mais nous souhaitons quand même proposer quelque chose. Leïla Slimani et Raphaël Enthoven seront les invités d'honneur de cette édition 2020.

**La littérature a-t-elle une portée politique?**

**NB** La littérature reflète le monde dans lequel nous vivons, mais elle est avant tout une forme d'art, même si on retrouve effectivement une dimension politique dans la littérature engagée. Elle a un rôle de revendication à jouer. C'est un moyen d'expression, donc un

moyen de faire entendre sa voix. Elle n'exprimera pas les mêmes choses dans un pays démocratique que dans un pays où le peuple est privé de ses droits.

**Quelle place occupent dans vos réflexions les questions liées à l'inclusivité?**

**NB** J'y suis attentive et nous faisons tout pour organiser des tables rondes équilibrées. Cette lutte est nécessaire, car sans elle tout le monde ne trouve pas sa place. Toutefois, je souhaiterais que cela se fasse naturellement sans devoir compter, je pense qu'il faut faire attention à ne pas être clivant. La qualité doit primer et en parlant de genre, elle se retrouve autant chez les hommes auteurs que chez les femmes auteures. Pour ce qui est de l'écriture inclusive, elle est nécessaire. Même si parfois ça rend la forme un peu plus lourde.

**Qu'observez-vous du monde de l'édition en période de COVID-19?**

**NB** Nous avons beaucoup de petites maisons d'édition en Suisse, dont la santé financière est juste à l'équilibre.

la particularité du paysage littéraire et politique. Les éditeurs ont besoin du soutien de l'État.

**Que représente la littérature dans un monde qui se digitalise?**

« Il faut absolument conserver cette diversité qui fait la particularité du paysage littéraire et politique. Les éditeurs ont besoin du soutien de l'État. »

Les éditeurs ont été mal menés et subissent encore aujourd'hui les conséquences de la crise sanitaire. La situation était déjà compliquée avant la crise, comme je le disais, on oublie souvent que la littérature est une forme d'art. Certains y voient plus du commerce en raison des ventes de livres. Mais il faut prendre en compte les deux aspects. Il faut absolument conserver cette diversité qui fait

**NB** C'est en quelque sorte un acte de résistance et une apologie de la lenteur. On a tendance à faire énormément de zapping aujourd'hui. Les gens lisent un tweet, une phrase... On y perd du sens! Lire prend du temps dans un monde où tout va très vite mais cela me paraît primordial. Aller au fond des choses en une phrase, c'est pratiquement impossible.

**Prendre le temps, un concept qui n'est plus vraiment dans l'air du temps...**

On dit que le temps est un luxe! Certain-e-s réalisent qu'il s'agit d'une nécessité. Entre le travail et la vie de famille, on a tous un peu des vies de fou et ce temps si précieux se réduit souvent aux vacances.

**Quel est votre premier souvenir de lecture?**

**NB** J'ai un souvenir très marquant de *La Petite Fille aux allumettes* de Hans Christian Andersen que me lisaient ma grand-mère et mon père. Ce conte très imagé évoque mon enfance, cet instant précis, sorte de rituel du soir au moment du coucher. Je m'identifiais à cette petite fille recroquevillée qui avait froid. Comme d'autres formes d'art, l'essence de la littérature est de déclencher des émotions. ■

\* Solution : « LA LITTÉRATURE EST UN ACTE DE RÉSISTANCE »

laténium  
parc et musée d'archéologie  
Hauterive - Neuchâtel

# CE

**Un millénaire d'images**  
29.03.20-10.01.21

# LIT

# ES

PRIX DE LA LECTURE NOMINE 2020  
GEMWINNER BASEL FILMPREIS  
HUMAN RIGHTS FILM FESTIVAL

## VOLUNTEER

UN FILM DE ANNA THOMMEN & LORENZ NUFER

AU CINÉMA DÈS LE 9. SEPTEMBER

1 FIRST HAND FILMS



# LIVRES SUISSES, COIFFEURS, CIMENTIERES ET BRIQUETERIES

Nicolas Couchepin, écrivain et président de l'A\*dS

**C** OVID-19, confinement, fermeture des commerces non essentiels, explosion de la vente de papier-toilette. Et les livres? Eh bien quoi, les livres? Ce n'est pas un bien de première nécessité, nous dit-on. Les libraires sont des marchands de papier, les éditeurs font leur beurre du développement personnel et de la cuisine moléculaire. Tous ces gens sont des commerçants. Bien sûr, il y a la littérature, mais ce n'est pas ça qui fait le chiffre. Et donc, les coiffeurs pourront rouvrir, mais les librairies, non. Les maisons d'édition peuvent publier, mais pas promouvoir ni distribuer. Et pas question qu'on les aide à passer le pas. Parce que les livres ne sont pas des biens de première nécessité.

Ce n'est pas ce qu'on pense à Berlin ou Paris: là-bas, les livres ont la réputation de contribuer à l'essence de la population. La culture, là-bas, ce n'est pas seulement les opéras du 17<sup>e</sup>, c'est aussi les histoires des voisins de palier, les minuscules tragédies des personnes isolées par le confinement, c'est toutes ces choses bien contemporaines que les livres racontent. Et donc, les livres, et celles et ceux qui les font – les écrivent, les éditent, les publient et les vendent – font partie des biens essentiels à la survie de la population, au même titre que les coiffeurs. À Berlin, les librairies ont été parmi les premiers commerces à rouvrir. À Paris, les pouvoirs publics ont dégagé des millions pour aider les maisons d'édition à publier et à distribuer. De la cuisine moléculaire, certes, mais aussi de la littérature, ce bien culturel dont les Français sont si fiers parce qu'ils savent que sans histoires, les gens pourraient bien perdre la force de vivre.

« Les livres, c'est comme le ciment ou les briques: cela peut servir à caler un meuble, mais aussi à bâtir des cathédrales. »

En Suisse, certes, les artistes, et certains de celles et ceux qui promeuvent la culture ont obtenu des aides. Mais pas les maisons d'édition. Les supermarchés ont pu rouvrir, mais les librairies, non.

À toute chose, malheur est bon, et il y a eu un moment de grâce: tous les acteurs de la chaîne du livre, qui en temps normal peuvent cultiver quelques vues divergentes, se sont

mis ensemble pour tenter d'inverser le destin dicté par la politique de notre pays aux mille clochers et à la diversité culturelle et linguistique tant vantée et si inégalement soutenue. Les libraires ont enfourché leurs vélos pour livrer des romans à domicile. Les éditrices et éditeurs ont interpellé les pouvoirs publics,

lancé des appels, élaboré des stratégies de relance (cf. l'action LIBER). Les autrices et auteurs ont raconté des histoires, parfois nos histoires à nous, les gens d'ici. Sans oublier les lectrices et lecteurs qui ont elles aussi donné de la voix, signé des pétitions, clamé leur désir de lire. Et les associations culturelles – dont l'association des autrices et auteurs, traductrices et traducteurs de Suisse, l'A\*dS – ont jeté les bases d'un nouveau dialogue.

Tous ces acteurs de la chaîne du livre se sont unis pour dire que la littérature, les livres, c'est comme le ciment ou les briques: certes, cela peut servir à caler un meuble chancelant, mais aussi à bâtir des cathédrales, réchauffer les lits glacés en hiver, reconforter les ego déconçus, ouvrir des fenêtres dans les murs aveugles et s'essayer à la cuisine moléculaire.

Conclusion, si vous avez de la peine à respirer derrière vos masques, si le pêne de vos portes est dur au déverrouillage à cause de la peur du virus, si les bises de vos ami·e·s et les câlins de vos amours vous manquent, lisez donc des livres suisses! Comme les briques en hiver, ils réchauffent les pieds froids et les cœurs engourdis. ■

 Ville de Lausanne

## LA VILLE DE LAUSANNE S'ENGAGE POUR LA CULTURE

La Ville de Lausanne s'engage auprès de celles et ceux qui font la culture, des artistes, des institutions, des structures subventionnées et de l'industrie créative pour offrir un accompagnement professionnel en cette période troublée.

Elle reconnaît ainsi que la scène culturelle lausannoise, extraordinaire de vitalité et de créativité, est sévèrement affectée par la crise du Covid-19 et propulsée dans un contexte fragilisant ses fondements, son inspiration artistique, ses espoirs et ses perspectives.

La Ville de Lausanne propose dans le cadre de son plan de relance de la culture un catalogue de mesures pour l'obtention de soutiens financiers complémentaires à destination des artistes et des professionnel·le·s de la culture.

Les critères d'octroi, les modalités et toutes les informations détaillées concernant ces mesures sont disponibles sur :

[www.lausanne.ch/service-culture](http://www.lausanne.ch/service-culture)



# PAS DE MAINMISE DU CONSEIL D'ÉTAT VAUDOIS SUR L'ARGENT DE LA LOTERIE ROMANDE!

Prise de position de l'association CULTURE ENJEU

Dans son avant-projet de loi d'application de la loi sur les jeux d'argent, le Conseil d'État vaudois entend se réserver 30 % des bénéfices de la Loterie Romande pour financer ses projets de législature. La rédaction de CULTURE ENJEU soutient la position des milieux culturels et s'oppose fermement à cette disposition.

Avec la nouvelle loi sur les jeux d'argent, l'État de Vaud a un souci d'apport financier à résoudre. Jusqu'à présent, grâce à une taxe de 6% prélevée sur le produit des ventes de billets de loterie, le canton encaissait chaque année une jolie petite somme (19 millions en 2018). Cette pratique est désormais exclue par la nouvelle loi.

Acceptée par le peuple le 10 juin 2018, la loi fédérale doit être mise en œuvre au travers de lois d'applications dans chaque canton. La Loterie Romande étant inter-cantonale, il a fallu dans un premier temps mettre à jour la Convention Romande sur les Jeux d'Argent (CORJA). À cette étape, Vaud saisit l'occasion de remplacer sa taxe par un autre mécanisme. L'article 8 autorise les cantons à se réserver « une partie des contributions, limitée à 30 % du bénéfice à répartir ». Celle-ci « peut être attribuée directement par le Conseil d'État ou par un service de l'État ». Cela tombe bien, 30 % du bénéfice net correspondrait à peu de chose près aux 6% de taxe sur les billets. L'État vaudois a une voie pour préserver son revenu, même si celui-ci serait désormais soumis à l'obligation de servir l'utilité

publique et n'irait pas directement dans les caisses du canton.

L'avant-projet de loi vaudois est mis en consultation le 3 juillet 2020, avec un délai au 24 août. Il prévoit « une troisième entité en charge de la redistribution de 30 % des bénéfices nets résiduels de la Loterie Romande au profit d'entités à but d'utilité publique ». Le rapport explicatif ajoute que « de ce fait, la création de ce fonds permettra le soutien de projets d'intérêts publics en lien avec le programme de législature. L'affectation des montants relèvera de la compétence du Conseil d'État ».

Il est transparent dans le rapport explicatif que cette troisième commission vise à « pallier l'abandon de cette taxe » de 6 % sur les billets de loterie. Dans leur réponse à la consultation, les milieux culturels estiment « peu respectueux de la volonté parlementaire puis populaire de réintroduire cette taxe non affectée de façon détournée en créant *ab nihilo* cette nouvelle instance ».

Les recettes de la taxe sont versées dans les caisses cantonales, et contribuent au budget approuvé et contrôlé par le Grand Conseil. Avec le nouveau système proposé, l'attribution de cet argent

serait à la discrétion du Conseil d'État, sans passer par les comptes de l'État. La tentation d'une utilisation politique des attributions de fonds sera forte, et cela menace de fragiliser la confiance des citoyen-ne-s en la transparence et l'indépendance de l'ensemble de la Loterie Romande. La totalité des bénéfices nets des jeux d'argent doivent être consacrés à des projets d'utilité publique, sans ingérence politique, ni le moindre soupçon de favoritisme.

Ce projet arrive au mauvais moment, d'autant plus venant d'un canton jouissant d'une santé financière exceptionnelle. La culture et le sport vaudois ont beaucoup souffert de la crise du coronavirus, et n'ont pas fini d'en subir les conséquences. Un apport supplémentaire de plusieurs millions serait d'une grande aide pour assurer la relance indispensable à la survie des artistes et des institutions. En revanche, ces 20 millions de perte sèche pour l'État de Vaud ne représentent qu'une goutte d'eau dans son budget annuel de 10 milliards, ou ses réserves de 3,3 milliards. Il n'y a pas de doute que le canton trouvera d'autres moyens pour financer ses projets de législature. ■

## ÉLOGE DE LA NATURE EN MÈRE DE LA CULTURE

Par Christophe Gallaz

Cet an 2020 aura confronté des instances que l'esprit commun dissocie : non seulement le virus, mais la culture et notre environnement naturel brièvement réaperçu dans son caractère essentiel. De quoi penser le monde autrement.

On connaît la ligne de césure tracée par les humains depuis quelques siècles, notamment Les Lumières, entre la nature et la culture. Comme d'ailleurs entre les sociétés humaines dites « primitives » et les sociétés dites « évoluées » – la nôtre s'arrogeant évidemment tous les pompons de ce statut.

Or cette mise en opposition du « naturel » et du « primitif » avec le présumé « civilisé » (si possible occidental), qui modèle nos comportements collectifs et nos représentations du monde, modèle donc aussi notre conception des arts et de la culture.

Je peux formuler la chose autrement : si notre temps présent s'est placé sous le signe dévastateur des entreprises polluées ou des coalitions perverses entre les banques et les industriels spécialisés dans l'exploitation de l'énergie fossile, par exemple, il n'est pas exclu qu'elle se soit aussi placée sous le signe d'une culture involontairement cousine de ces entreprises et de ces coalitions.

Je veux dire que cette culture, soit-elle parfois d'opposition franche et parfois risquée face aux pouvoirs de toutes sortes qui répandent le mal et l'iniquité sur notre planète, s'est autonomisée comme un secteur économique et parfois mondain largement éloigné de ce socle inspirateur fondamental à la disposition de l'espèce humaine que constitue son environnement d'animaux, de plantes, de paysages terrestres et de mers ou d'océans : elle n'étreint que rarissimement le plexus de l'humain sensible – comme y parvient pourtant, de façon presque immanquable, toute forêt bruisante ou démontée par le vent.

Qu'on lise à cet égard, et toutes brouillures cessantes, le philosophe français Baptiste Morizot, auteur entre autres ouvrages de *Sur la piste animale*. Il renverse la perspective des Lumières en expliquant que « nos capacités intérieures sont pour la plupart des héritages animaux dont nous subvertissons l'usage ». Et qu'à partir de là, sur les traces du loup, par exemple, « l'homme dépourvu de nez doit éveiller l'œil qui voit l'invisible, l'œil de l'esprit ». Redevenir artiste, autrement dit, et se promener dans la culture comme dans une forêt qui bruisse ou se démonte. ■

6<sup>e</sup> Festival cinéma  
Jeune Public  
25-29 novembre  
2020  
« Prendre soin du monde »  
Gausanne -ully  
fcjp.ch

exposition  
**Pinocchio**  
Château de St-Maurice (VS)  
Jusqu'au 15 novembre 2020

CANTON DU VALAIS  
KANTON VALAIS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAURICE

LOTÉRIE ROMANDE



# UNE É+ D'ART - (N) RACUL

Menacée de fermeture dès la fin 2017 pour des raisons budgétaires, la Haute École de Musique de Neuchâtel a finalement été sauvée en février 2020 : dénouement heureux qui, pandémie oblige, aurait pu passer inaperçu, mais qui n'en constitue pas moins un signal d'une importance majeure pour l'ensemble du monde culturel romand.

Par Vincent Arlettaz

CULTURE EN JEU a déjà consacré deux articles aux problèmes de la Haute École de Musique de Neuchâtel<sup>□</sup>, épicrocentré d'une mobilisation sans précédent, dont l'écho a même dépassé nos frontières nationales. Dans le monde qui est le nôtre, fermer une école (une école d'art de surcroît) ne peut être considéré que comme un acte d'une haute portée symbolique; mais dans le cas de l'institution neuchâteloise, la chose revêtait une plus grande importance encore: c'est bel et bien l'ensemble du dispositif romand de formation qui aurait été touché. Rappelons que l'école neuchâteloise est en fait un site décentralisé de la Haute École de Musique de Genève, qui aurait ainsi été amputée de 15% de ses effectifs. Par effet de dominos, le même mécanisme aurait menacé de se produire également du côté de Lausanne, qui possède pour sa part des antennes en Valais et à Fribourg – deux cantons eux aussi périphériques et moins aisés. Le démantèlement du site neuchâtelois

□ Voir nos éditions de mars et septembre 2018 (N° 57 et 59).

aurait certainement donné le signal d'un mouvement de « détricotage », qui aurait pu à terme appauvrir dramatiquement l'offre de formation musicale professionnelle dans notre région. La musique classique n'est d'ailleurs pas la seule concernée, puisque l'HEMU de Lausanne comporte une très importante composante « jazz et musiques actuelles »; quant aux autres arts, ils auraient sans doute également été attaqués un jour ou l'autre, car on ne voit pas pour quelle raison nos autorités réserveraient leur hostilité à la seule musique. C'est donc un profond mouvement de soulagement qui parcourt aujourd'hui l'ensemble du monde de la formation artistique, et même de la culture tout court, dans toute la Romandie.

## DES ÉCONOMIES EN FORME DE MIRAGE

Mais comment la culture peut-elle, aujourd'hui, gagner un de ses combats? Dans le cas de la HEM neuchâteloise, si une majorité du Grand Conseil a finalement désavoué la décision du Gouvernement

cantonale, c'est essentiellement parce que les chiffres avancés par ce dernier ne l'ont pas convaincue: ainsi, le Conseil d'État promettait un peu plus de deux millions d'économies (soit un pour mille du train de vie du Canton); après un calcul plus précis toutefois, il s'avérait que ce chiffre ne pouvait être qu'une illusion: la somme épargnée devait être revue à la baisse de moitié; en d'autres termes, la mesure était plus symbolique qu'autre chose. En outre, ces écoles d'art, faisant partie du réseau des Hautes Écoles Spécialisées (HES), bénéficient d'un important soutien financier de la part de la Confédération; dans le cas de la HEM de Neuchâtel, c'est une substance économique de deux millions et demi qui est ainsi attirée chaque année dans le Canton (soit un peu plus de la moitié du budget de l'école); cette somme aurait été totalement perdue en cas de fermeture. Que faut-il en retenir? Peut-être simplement ceci: la culture coûte, certes, mais dans des proportions somme toute raisonnables. Le Canton de Neuchâtel, sur sa mise

de départ de 2,2 millions, récupère immédiatement plus d'un demi-million (sous forme de locations), auquel il faut ajouter diverses retombées, directes (la fiscalité) ou indirectes (la consommation des enseignants et de la centaine d'étudiants présents sur le territoire). Le résultat final, s'il n'est pas en soi positif financièrement, n'est pas véritablement conséquent, et se trouve plus que compensé en termes d'attractivité de la région, et d'investissement pour l'avenir.

C'est ce discours qu'ont tenu dès le départ les soutiens de la HEM, qui dans un premier temps ne parvinrent pas à se faire entendre: les rivalités entre le Haut et le Bas du Canton, mais aussi les divisions de la gauche, aboutissaient à un premier vote négatif au Grand Conseil, en mai 2018. La vapeur fut toutefois rapidement renversée: en septembre 2018 déjà, une initiative populaire cantonale pour le maintien de l'école était déposée, pourvue des 4500 signatures nécessaires, récoltées en quelques semaines. Devenu fébrile, le Gouvernement fut alors poussé à la faute: il décidait de mettre à exécution sa décision de fermer l'école sans attendre les résultats de la votation, s'aliénant ainsi quelques soutiens précieux parmi les députés soucieux de respecter la volonté du Souverain. C'est ainsi qu'en décembre 2018, le Grand Conseil votait un moratoire interdisant toute fermeture avant que les résultats de la consultation populaire ne soient connus. Au début 2019, le Gouvernement s'enfonçait encore un peu plus, en hasardant un contre-projet tenant que du débat de fond, maintenant le principe de la fermeture de l'école mais distribuant de petites faveurs financières aux principaux soutiens potentiels de l'initiative (chorales, fanfares, écoles non professionnelles...), dans l'idée probable de diviser l'adversaire. Le procédé ne devait toutefois pas avoir les effets escomptés: au début de l'année 2020, une commission parlementaire *ad hoc* rendait son avis, reconnaissant le bien-fondé des calculs des initiants, et le caractère illusoire

des économies promises par l'Exécutif; le 18 février, le *plenum* approuvait cette position, par 61 voix contre 51 (et trois abstentions). L'initiative entrera donc dans la loi cantonale sans vote populaire: le site neuchâtelois de la Haute École de Musique de Genève vivra!

## LE CONFINEMENT ET LES CONDITIONS DE LA REPRISE

Moins d'un mois après ce vote historique commençait l'ère du confinement, qui non seulement aura coupé court aux réjouissances, mais qui comporte également de nouvelles menaces pour le monde culturel, et cette fois-ci, la chose est claire: nul ne sera épargné! Nos sociétés avancent en ce moment même vers une crise économique que la plupart des experts annoncent comme profonde et durable, les premiers effets devant probablement être mesurables dès la fin de cette année, et plus encore en 2021. Rentrées fiscales et budgets publics vont certainement être revus à la baisse; et comme d'habitude, la culture et le social seront les premiers domaines dans lesquels des coupes vont intervenir.

Si les temps promettent d'être rudes, l'exemple de la HEM de Neuchâtel tombe indéniablement au meilleur moment possible: pour la première fois à ma connaissance, les milieux musicaux sont en possession de chiffres complets sur le coût réel d'une de leurs institutions; et ces chiffres, indéniablement, sont rassurants: pour le prix d'un giratoire, il est possible de faire vivre une école d'art qui, bien utilisée, peut apporter à une région une attractivité très intéressante, et constitue un important potentiel de développement pour l'avenir. Ainsi en est-il, très certainement, de la plupart de nos institutions culturelles, qu'il convient avant tout de considérer comme un investissement. Le confinement de 2020 semble le démontrer amplement: si le public national est, en ce moment même, en train de sauver l'industrie du tourisme dans des pays comme la Suisse ou la France, que resterait-il à long terme de

l'attractivité de nos villes et de nos régions sans leurs théâtres, leurs festivals, leurs musées, leurs opéras ou leurs cinémas?

La situation actuelle est d'autant plus critique qu'une partie de notre personnel politique ne paraît pas prête à admettre de telles observations, qui sont pourtant faites par de plus en plus de nos concitoyens. Dans le cas de la HEM neuchâteloise, l'expérience a montré que nos deux partis de droite (PLRetUDC) se sont obstinés jusqu'au bout dans leur refus de reconnaître le caractère illusoire des économies annoncées par le Gouvernement: votant en bloc contre les initiants<sup>□</sup>, ils semblent avoir voulu faire du cas de la HEM avant tout une question de principe, et ne se sont montrés désireux que d'une chose: donner un signal clair en direction d'une politique d'austérité. Or, nombreux sont les spécialistes à affirmer aujourd'hui qu'un tel positionnement ne mène nulle part; au contraire, les largesses dont usent actuellement la plupart des États vont dans un sens diamétralement opposé. Or, ce qui est vrai pour notre système bancaire, notre agriculture, notre industrie ou notre tourisme, peut-il ne pas s'appliquer au monde de la culture? Ce dernier démontre, de plus en plus clairement, sa contribution essentielle à l'équilibre de nos économies; certainement plus utiles que les bonus distribués aux « traders », les subsides alloués aux acteurs culturels ne sont pas uniquement une charge pour le contribuable: ils sont également un investissement, somme toute plutôt modeste, à même de maintenir en vie nos villes, nos stations de montagne et même bon nombre de nos villages. Un état des lieux complet, une politique intelligente et volontariste en faveur des acteurs culturels désormais en danger semble la clé d'un redémarrage aussi harmonieux que possible: on se contentera de rappeler ici que la culture est un des poids lourds de notre économie, plus important même par exemple (ces chiffres ont été révélés à la faveur de la crise de la HEM) que l'horlogerie. ■

□ Les plans de vote nominatifs peuvent être consultés sur le site de l'État de Neuchâtel ([www.ne.ch](http://www.ne.ch)).



# CES ŒUVRES QUI ONT CHANGÉ SA VIE MAX LOBE

Propos recueillis par Alexandre Lanz

« Le réalisme magique » : la vision revient souvent dans le vocabulaire de Max Lobe. Pour CULTURE ENJEU, l'écrivain camerounais partage les œuvres qui ont jalonné et donné du piment à son existence.

Bercé par la littérature et les contes négro-africains, Max Lobe a publié à ce jour cinq ouvrages aux éditions Zoé. Il tient également un blog, Les cahiers bantous, sur lequel il publie des nouvelles. Né à Douala au Cameroun en 1986, il arrive en Suisse à 18 ans et étudie la communication et le journalisme à Lugano. Son grand intérêt pour l'histoire et la politique le mènent à suivre un Master en Politique et Administration à Lausanne. Il remporte le Prix de la Sorge à Lausanne en 2009 pour sa nouvelle *Le Bac-calauréat*. Son dernier roman paru en mars 2018, *Loin de Douala*, raconte un voyage initiatique entre le Sud et le Nord du Cameroun. Lorsqu'il parle avec passion des œuvres qui l'ont marqué, il explique que l'art contemporain, la littérature et la musique sont pour lui des sources d'inspiration infinies. Comme il le dit lui-même : « Je suis généralement assez étanche, mais j'absorbe beaucoup. »



MAX LOBE

MAX LOBE

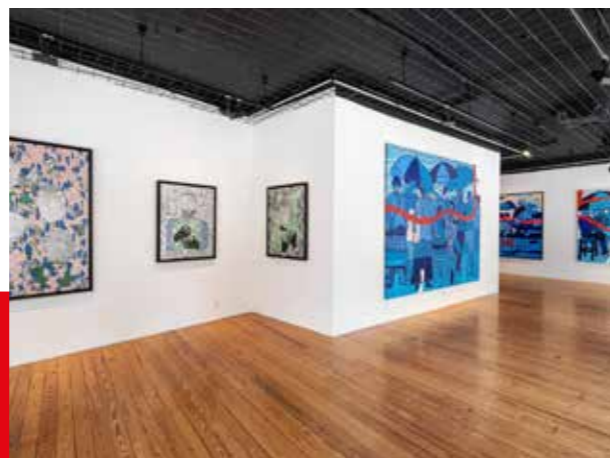


AFRO-SOUL MACHINE  
double compilation  
de Manu Dibango (2011)

« Pour moi, la musique de Manu Dibango, c'est la base, la musique de mon enfance. C'est l'afro-soul, la fusion de

soul music américaine et de mokassa du Cameroun. C'est le disco ! Parfois pour la création, on a besoin de retourner aux racines et ce disque m'a vraiment inspiré pour mon prochain livre. Lorsque j'ai appris la disparition de Manu Dibango, la première star internationale à mourir du COVID-19 le 24 mars 2020, ça m'a beaucoup touché. Je repensais à cet album que j'écoutais en boucle à New York peu de temps avant sa mort. »

UN DISQUE



TRUE TO SELF  
galerie des Bains, Genève.  
Jusqu'au 25 juillet 2020

« Il s'agit d'un dialogue entre Ajarb Bernard Ategwa et Maurice Mboa, deux artistes camerounais basés en Suisse. Je suis abonné à beaucoup d'artistes sur Instagram et je suis très inspiré par l'art contemporain africain, j'apprécie leur regard sur le monde. Une fois de plus, Maurice Mboa s'inscrit dans le réalisme magique. Il travaille sur des toiles de fer, avec une technique de travail très particulière, c'est à la fois gris et noir, mais très coloré par ailleurs. Il fait des visages vides, sans traits. C'est très intéressant, surtout durant cette période où nous portons le masque. »

UNE EXPOSITION

UNE EXPOSITION



PO R T R A I T : © R O M A I N G U E L A T

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE,  
opéra  
d'Olivier Messiaen

« Prévus et annulés au Grand Théâtre de Genève du 26 juin au 5 juillet 2020, c'est

le spectacle que j'aurais tant voulu voir. J'espère qu'il sera reprogrammé ! Je devais écrire une histoire inédite pour cet opéra. Lorsque j'ai vu que le metteur en scène, l'algérien Adel Abdessemed, faisait un lien entre la guerre d'indépendance en Algérie et la vie de Saint François d'Assise, j'ai trouvé ça formidable. »

UN SPECTACLE



DISTRICT 9  
de Neill Blomkamp (2009)

« J'ai découvert ce réalisateur sud-africain récemment et j'ai regardé tous ses longs-métrages. Ce film de science-fiction étrange se déroule dans la banlieue de Capetown avec des robots. J'aime beaucoup la façon dont il parle de la réalité en utilisant des machines, un peu « à la japonaise », mais dans un contexte africain. »

UN FILM

UN FILM



CENT ANS DE SOLITUDE  
de Gabriel García Márquez (1967)

« Je l'ai relu il y a deux mois pour la cinquième ou sixième fois, toujours avec le même plaisir. À chaque fois j'apprends quelque chose de nouveau, j'adore ce réalisme magique qui fait tomber une pluie de fleurs, dans lequel se côtoient des hommes animaux et des animaux humains. Il y a tout dans ce roman. Son rythme fait danser par moments, c'est à la fois très mélancolique et très joyeux, très lyrique. »

UN LIVRE

UN LIVRE

**VIDY THÉÂTRE LAUSANNE**

DE RIBAUPIERRE/FURLAN  
YASMINE HUGONNET  
BEL/DREVILLE  
LA CORDONNERIE  
EL KHATIB/CAVALIER  
TIAGO RODRIGUES  
SIMON SENN  
GALVÁN/DE ELCHE  
PINSARD/VILLARD/DEMAREZ  
STEFAN KAEGI  
FRÉDÉRIC FERRER  
MURIEL IMBACH  
FRANÇOIS-XAVIER ROUYER  
KAMONO/TOSATO  
VINCIANE DESPRET  
NACERA BELAZA  
ÉMILIE CHARRIOT  
ARCIER/TESTE  
CHRISTOPH MARTHALER  
ANNE TERESA DE KEERSMAEKER  
FRANÇOIS GREMAUD  
ALAIN BOREK  
NTANDO CELE  
TABELA MARTIN  
BARO D'EVEL  
DAVID GESELSON  
MARION SIEFERT  
GUILLAUME BAILLIART  
MILO RAU  
WILLIAM FORSYTHE

Consultez le programme en ligne

**SEPT. 2020**  
**FÉV. 2021**

LE CARNET CULTUREL DE ... LE 26

ARNET CULTUREL



LE SYNDICAT SUISSE ROMAND DU SPECTACLE (SSRS) REGROUPE LES PROFESSIONNEL. LE.S DU SPECTACLE VIVANT. IL OEUVRE POUR LA DÉFENSE DES PROFESSIONS DE LA SCÈNE ET DE L'AUDIOVISUEL.

DURANT LA CRISE DU COVID-19, LE SSRS A :

- mis en ligne le site [www.infoscenes.ch](http://www.infoscenes.ch) pour répondre aux interrogations des professionnel.le.s suite aux annulations
- organisé des **PyjAdmin**, réunions en visioconférence avec des administrateur.e.s et des artistes
- participé à l'amélioration des conditions d'octroi du **chômage partiel** (RHT) en préparant des modèles d'opposition et un avis de droit
- tenu une **permanence téléphonique** pour soutenir les professionnel.le.s et les compagnies
- créé **LeFonds**, qui a permis de soutenir directement les professionnel.le.s de la culture
- fait bien plus encore... ! découvrez l'ensemble de nos activités sur [www.ssrs.ch](http://www.ssrs.ch)

MAINTENANT, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS POUR CONTINUER.

RENDEZ-VOUS SUR [WWW.SSRS.CH/FAIRE-UN-DON/](http://WWW.SSRS.CH/FAIRE-UN-DON/)

DU SPECTACLE  
**LE SYNDICAT**

L'écriture des lieux

Journées entre nature et littérature

26 — 27 sept. 2020

Promenades, rencontres et performances artistiques: tout le programme sur [fondation-janmichalski.com](http://fondation-janmichalski.com)


FONDATION JAN MICHALSKI POUR L'ECRITURE ET LA LITTERATURE  
En Bois-Désert 10, 1147 Montricher

MAISON DE LA CULTURE

MUNICIPALITÉ DE SAVIÈSE

EXPOSITION D'ENCRES, DE DESSINS ET D'AQUARELLES

OUVERTURE VERS LE HAUT



mayens, encre 30x20cm, 2020 foto © studiobonnardot

Roland R. Favre

Du 14 août au 18 octobre 2020

Visites guidées de l'artiste:  
5 et 28 septembre, à 18h00

Intermède musical: samedi 5 septembre, à 19h00

Avec: Lina Luzzi, violoncelle et Anaïs Soucaille, violon

[roland.r.favre@bluewin.ch](mailto:roland.r.favre@bluewin.ch)

Derrière chaque création audiovisuelle il y a des femmes et des hommes. Nous protégeons leurs droits d'auteur.

Nos services juridiques vous conseillent et vous aident à défendre vos intérêts.



SSA société suisse des auteurs

Gestion de droits d'auteur pour la scène et l'audiovisuel  
Lausanne | 021 313 44 55  
[info@ssa.ch](mailto:info@ssa.ch) | [www.ssa.ch](http://www.ssa.ch)

suissimage

Coopérative suisse pour les droits d'auteurs d'œuvres audiovisuelles  
Berne | 031 313 36 36  
Lausanne | 021 323 59 44  
[mail@suissimage.ch](mailto:mail@suissimage.ch) | [www.suissimage.ch](http://www.suissimage.ch)



JAB  
CH-1003 Lausanne  
P.P. / Journal

Poste CH SA

Culture En Jeu, Rue du Petit-Chêne 25, 1003 Lausanne



**JOUER, C'EST AUSSI SOUTENIR.  
GRÂCE À VOUS, PLUS DE 210 MILLIONS DE FRANCS  
PROFITENT CHAQUE ANNÉE À LA COMMUNAUTÉ.**